

# Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 19302 - 75ÈME ANNÉE

## 177 millions d'euros de l'Etat non-utilisés repartent à Paris

### Un fonds de développement pour améliorer l'utilisation de l'argent public

**La situation financière difficile des collectivités et opérateurs partenaires de l'État est une des raisons expliquant la non-utilisation de 177 millions d'euros dans tout l'Outre-mer l'an dernier. Cet argent de l'État peut en effet être utilisé à condition que le partenaire puisse lui aussi engager une certaine somme. Changer ces règles par la création d'un fonds de développement abondé par ces crédits d'État dont seraient responsables les Réunionnais permettra de ne plus avoir affaire à ce genre de gaspillage.**

Mardi soir, Annick Girardin, ministre des Outre-mer, était auditionnée à Paris par la Commission des finances de l'Assemblée nationale dans le cadre du Printemps de l'évaluation. A cette occasion, elle a indiqué que « l'État a en effet engagé 197 millions d'euros supplémentaires par rapport à 2017 et a payé sur factures 87 millions d'euros en plus. Avec 2,113 milliards d'euros exécutés en 2018, les crédits de la mission outre-mer sont en augmentation constante. »

Mais, « comme le pointe la Cour des comptes, 177 millions d'euros prévus pour le paiement des factures des opérations engagées n'ont pas été consommés. Sur ces 177 millions d'euros, 107 sont reportés sur le budget du ministère des outre-mer pour l'année 2019 et 70 millions d'euros ont été reversés au budget général de l'État. Bien entendu, ces crédits seront versés dès lors que les justificatifs de paiement seront transmis par les porteurs de projet

(collectivités et opérateurs) », précise le communiqué du ministère.

Et de préciser qu'« au-delà des capacités d'ingénierie, les collectivités territoriales rencontrent également des difficultés pour apporter les cofinancements prévus pour réaliser les projets. L'État a lancé un travail approfondi sur ces difficultés financières qui s'illustrent notamment par l'explosion des délais de paiement vis-à-vis des entreprises depuis 2012 ». En conclusion, le ministère des Outre-mer indique que le prochain projet budget de l'État pour 2020, « comprendra un dispositif de rééquilibrage des recettes des collectivités par l'alignement des dotations de péréquation sur 5 ans », « comme l'a annoncé le président de la République ».

#### Commentaire

Une partie de ces 177 millions d'euros concerne sans doute La Réunion. Une polémique est née suite à la révélation de ces chiffres. Ces sommes peuvent notamment être utilisées pour la construction de logements, ce qui rend l'affaire d'autant plus grave eu égard à la crise dans ce domaine à La Réunion.

La question des difficultés financières des collectivités territoriales est avancée pour expliquer la non-utilisation d'une telle somme. Elles seraient donc si importantes que certaines seraient donc dans l'inca-

pacité d'apporter la part nécessaire au déblocage de l'aide de l'État pour la réalisation d'un projet. Ceci toucherait aussi des entités nommées opérateurs.

Ces difficultés ne sont pas nouvelles. A La Réunion notamment et contrairement à la France, la croissance démographique oblige les communes à investir dans la construction d'écoles notamment. Le besoin de services publics augmente avec le nombre d'habitants. Or, pour financer cela, les collectivités réunionnaises ne peuvent s'appuyer sur le même potentiel fiscal que leurs homologues de même dimension en France, car à La Réunion 40 % de la population vit sous le seuil de pauvreté.

C'est donc une situation bien différente de celle de la France, ce qui explique pourquoi le gel, puis la diminution des subventions de l'État aux collectivités a de plus grandes répercussions ici.

Pour éviter que des crédits mis à disposition par la France ne soient pas utilisés, il est donc nécessaire de dépasser le cadre actuel. L'idée d'un fonds de développement régional proposé par le PCR vise notamment à éviter qu'une telle situation puisse se produire. En effet, les crédits d'État disponibles pour l'investissement seraient versés dans ce fonds, et ce serait aux Réunionnais d'en fixer les règles d'utilisation. Ainsi, rien ne serait perdu. Mais cela suppose que ce soient aux Réunionnais de prendre leurs responsabilités.

**M.M.**

## Journée mondiale de l'environnement

# La pollution de l'air tue 7 millions de personnes par an



**Le thème retenu hier pour la Journée mondiale de l'environnement 2019 était « La pollution de l'air », devenue désormais un problème mondial majeur. Neuf personnes sur dix respirent de l'air pollué aujourd'hui à travers la planète.**

Le thème invite tout le monde à réfléchir à la manière dont on peut changer son quotidien afin de réduire la pollution atmosphérique que nous produisons (et respirons !) et donc de contrecarrer notre contribution au réchauffement de la planète et ses effets sur notre santé.

Les États doivent prendre des mesures énergiques pour lutter contre la pollution atmosphérique, améliorer la santé, lutter contre le changement climatique et s'acquitter de leurs obligations en matière de droits de l'homme, a exhorté lundi un expert indépendant des Nations Unies.

« La pollution atmosphérique est un tueur silencieux, invisible et prolifique, responsable de la mort prématurée de 7 millions de personnes chaque année, et touche de manière disproportionnée les femmes, les enfants et les communautés pauvres », a déclaré le Rap-

porteur spécial sur les droits de l'homme et l'environnement, David Boyd, dans un communiqué de presse.

### Droit à un environnement sain

« Ne pas assurer un air pur constitue une violation des droits à la vie, à la santé et au bien-être, ainsi que du droit de vivre dans un environnement sain. Les États doivent prendre des mesures urgentes pour améliorer la qualité de l'air afin de remplir leurs obligations en matière de droits humains », a ajouté M. Boyd.

Selon l'expert, l'air pur est une composante essentielle du droit à un environnement sain, au même titre que l'eau propre et un assainissement adéquat, des aliments sains et produits de manière durable, un environnement non toxique, une biodiversité saine et un climat sûr.

« Le droit à un environnement sain est fondamental pour le bien-être humain et est reconnu par plus de 150 États aux niveaux national et régional. Il devrait être réaffirmé à l'échelle mondiale pour assurer l'exercice de ce droit par tous, partout dans le monde, tout en res-

pectant les principes d'universalité et de non-discrimination des droits de l'homme », a dit l'expert.

### Réussites contre la pollution

M. Boyd a indiqué qu'il existe de nombreuses réussites en matière de réduction drastique de la pollution atmosphérique à travers le monde, y compris en Chine. « Elles prouvent que la pollution de l'air est un problème évitable », a affirmé le Rapporteur.

Il a réitéré les sept étapes clés, publiées dans son récent rapport au Conseil des droits de l'homme des Nations Unies, que les États doivent prendre, y compris la surveillance de la qualité de l'air et ses effets sur la santé humaine ; l'évaluation des sources de pollution atmosphérique ; la sensibilisation du public ; l'établissement et la mise en œuvre de règlements et de programmes d'action pour la qualité de l'air.

Dans un message vidéo diffusé pour la Journée, le Secrétaire général des Nations Unies, António Guterres, a déclaré qu'en plus de faire des millions de victimes chaque année et de nuire au développement des enfants, de nombreux polluants atmosphériques provoquent également le réchauffement climatique.

M. Guterres a affirmé que le changement climatique « menace notre existence même » et a exhorté la communauté internationale à « taxer la pollution et non les populations, cesser de subventionner les combustibles fossiles, et arrêter de construire de nouvelles centrales à charbon ».

## Madagascar : visite d'Ursula Mueller, sous-secrétaire générale de l'ONU pour les questions humanitaires

# Face au changement climatique : l'importance de la lutte contre la pauvreté

Après une visite de trois jours à Madagascar, la sous-secrétaire générale de l'ONU pour les questions humanitaires, Ursula Mueller, a appelé à une action urgente pour prévenir des conséquences du changement climatique et pour augmenter les investissements devant répondre aux besoins humanitaires le plus importants dans le pays, et à leurs causes profondes.

Ursula Mueller a souligné que les problèmes liés au climat exacerbent les risques auxquels étaient confrontées des personnes déjà extrêmement vulnérables et aggravent les besoins humanitaires dans le pays. « J'ai vu l'impact humanitaire des défis liés au climat, les plus pauvres et les plus vulnérables étant les plus touchés ».

### 35 cyclones en 20 ans

L'ONU rappelle qu'au cours des 20 dernières années, Madagascar a été touchée par 35 cyclones, 8 inondations et 5 périodes de sécheresse sévère, soit trois fois plus qu'au cours des 20 années précédentes.

La déléguée de l'ONU a visité le Sud du pays, qui reste touché par le sous-développement et souffre

de sécheresses récurrentes. La population de cette région fait face à une insécurité alimentaire persistente, ce qui cause de hauts niveaux de malnutrition. Cette situation dégénère en crise humanitaire à chaque phénomène climatique extrême.

« J'ai rencontré des femmes extraordinaires qui, avec le soutien approprié, sont enfin capables de nourrir leurs familles. Mais j'ai aussi vu trop d'enfants mal nourris. Il reste encore beaucoup à faire pour les soutenir », dit-elle.

### 1200 morts de la rougeole depuis septembre

Dans tout le pays, 1,3 million de personnes souffrent d'insécurité alimentaire sévère.

Dans la commune de Berano, dans le district d'Amboasary, Mme Mueller a constaté que malgré les efforts remarquables d'un médecin de la communauté, plus de 60 enfants sont morts de rougeole au cours des derniers mois. « Le médecin a expliqué comment le soutien de la communauté internationale, y compris le Fonds central d'intervention d'urgence des Nations Unies géré par OCHA, avait permis d'améliorer les conditions

de santé dans la région. Néanmoins, depuis septembre 2018, plus de 1 200 personnes, dont la plupart des enfants, sont décédées de la rougeole à Madagascar. Cela ne peut plus se reproduire. »

### Appel à la solidarité

Au cours de sa rencontre avec le Premier ministre, Christian Ntsay, et le président, Andry Rajoelina, Ursula Mueller a félicité le gouvernement pour ses efforts visant à mener une action de développement globale pour mettre fin aux besoins chroniques de la région du Grand Sud. « Le gouvernement, avec ses partenaires internationaux, a progressé dans la lutte contre les causes profondes des besoins humanitaires récurrents », a-t-elle déclaré. « Cependant, un financement supplémentaire est nécessaire de toute urgence pour répondre aux besoins humanitaires auxquels nous n'avons pas pu répondre. Des programmes de développement innovants sont également essentiels pour accroître la résilience et la réduction des risques de catastrophe, en particulier pour les plus marginalisés ».

## Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergés  
71<sup>e</sup> année

Directeurs de publication :

1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergés ; 1957 - 1964 : Paul Vergés ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany  
Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ;  
1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud  
2008 - 2015 : Jean-Max Hoarau  
2015 : Ginette Sinapin

6 rue du général Émile Rolland  
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX

Rédaction

TÉL. : 0262 55 21 21 - E-mail : redaction@temoignages.re

SITE web : www.temoignages.re

Administration

TÉL. : 0262 55 21 21

Publicité : publicite@temoignages.re

CPPAP : 0916Y92433



# Oté

## Zésklav té an plène form, an bone santé ! A oui ?

« Lo bi avèk bann juif lété tyé tout. Lo bi avèk bann zésklav lété lo kontrèr : téi falé zot lété an plène form, an bone santé, pou gingn vann azot.. » Sak la di sa sé in madam Christine Angot, écrivène d'après sak i di épi kronikèz dann l'émissyon Laurent Ruquier.

Mé zami, méisyé, médam la sosyété, moin la pa antann lo lémissyon dabor pars sirman li la pass sé fout pa kèl èr épi kozman bann zintélo parizien la pa ditou mon tass kafé. Donk mi agard pa sa, mi ékout pa sa mé tazantan kan in kozman rant moun bien i fé lo buzz dann bann rézo sosyal, moin osi mi lir, é moin osi mi ésèye an avoir in l'opinyon la dsi.

An touléka si èl la di sak èl la di é i rosanm vréman èl la di, mi domann amoin kosa èl téi vé démontré pou kosa èl i fé lo konparézon rant dé kalité d'krime de mass konm sak la fé bann juif épi sak la fé bann zésklav. Bann juif la sibi in bann krime kont l'imanité é bann zésklav galman kan ou i koné la trète épi lésklavaz, par la loi, lé konsidéré konm krime kont l'imanité.

Madam-la son lang la troké, sa lé sir ! Mé moin la fine antann désèrtin après dé shoz konmsa pars sanm pou moin sa lé bien installé dann zot koko. La pa in l'érèr, mé simplomanin l'opinyon zot néna é li arsort simploman kan zot i fé bate zot lang. Arzout èk sa, mi pans sak i pans konmsa i pans zot i fé l'imour.

Biensir, mon poinn vizé la pa pou démont son diskour pars son diskour i mérite pa sa. La kouyonis lé pa né avèk èl é sirman i mor ar pa avèk èl, mé réspèk in pé nout bann zansète, pars fransh vérité, nout kèr mèm zordi i singn ancor pou nout bann zansète viktime la trète épi lésklavaz. Si nout zyé i plèr kan ni rogard in fime dsi lésklavaz la pa pou arien, mé pars nout souffrans lé ancor la é sar la ancor pou dé tan é dé tan.

*Justin*